



**Décision portant nomination du jury pour les concours externes de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe, branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Opérateur-trice de maintenance, session 2019, dans les académies de DIJON, NANCY-METZ, REIMS et STRASBOURG.**

La directrice générale du CROUS de Reims,

Vu le décret n° 85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 19 mars 2019 autorisant au titre de l'année 2019 l'ouverture de concours pour le recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe ;

Vu l'arrêté du 1er avril 2019 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe supérieure, des techniciens de recherche et de formation de classe normale et des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans les académies de BESANCON, DIJON, NANCY-METZ, REIMS et STRASBOURG, au titre de l'année 2019 ;

**DÉCIDE :**

Article unique : Sont nommés membres du jury pour les concours externes de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans la branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Opérateur-trice de maintenance, au titre de l'année 2019, dans les académies de DIJON, NANCY-METZ, REIMS et STRASBOURG :

Monsieur TONELLI Angelo, ingénieur d'études hors classe, président, Université de Lorraine, Vandoeuvre-les-Nancy.

Monsieur PERY Alexandre, ingénieur de recherche de 2ème classe, expert, Université de Lorraine, Nancy.

Monsieur COTTET Jonathan, attaché principal d'administration de l'Etat, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires Bourgogne Franche Comté, Besançon.

Madame FERAUX Alexandra, secrétaire administrative de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur de classe exceptionnelle, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Reims, Chalons-en-Champagne.

Madame VALLEE Bénédicte, technicienne de recherche et de formation de classe exceptionnelle, Université de Lorraine, Metz.

Madame BEAUDIERE Corinne, secrétaire administrative de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur de classe exceptionnelle, suppléante, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Reims, Reims.

Fait à Reims, le 20 mai 2019

La directrice générale du CROUS de Reims

Magdalena MIATELLO